FAITS DIVERS
RÉGIONAUX

INCIDENT SCANDALEUX
A LILLE

Un incident qui démontre bien à quel point d'insouciance en sont arrivés nos commissaires de police s'est produit hier soir vers 11 h. 1/2 sur la Grand'Place.

Notre collaborateur A. Pioteix, se rendait à ce moment à la Permanence, lorsqu'il aperçut un rassemblement qui se formait aux abords de la rue des Débris-Saint-Etienne.

Il s'approcha et s'enquit des causes de cette « émotion populaire. » On lui répondit que trois ouvriers chantant :

Vive la sociale !

suivaient la rue en question, et « qu'on allait les cuisiner ». C'était en effet une bande d'énergumènes réactionnaires qui manifestaient ainsi en faveur de ce qu'il leur plaît d'appeler « leur opinion ».

Notre collaborateur rejoignit les trois chanteurs et leur conseilla de rentrer tranquillement chez eux, sans répondre aux provocations des brutes qui les poursuivaient et qui des avaient poussés dans cette petite rue, afin, sans doute, de pouvoir les y « passer à tabac » plus facilement.

Ils écoutèrent ce sage avis et s'éclipsèrent.

Mais ça ne faisait pas l'affaire des amis de MM. Loyer, Roger et autres Barrois, qui tournèrent leur fureur contre notre collaborateur.

Celui-ci, pour éviter toute altercation, entra au débit de tabac. Mais on l'attendait à la sortie.

Au nombre d'environ 300, les provocateurs tentèrent, dès qu'il se montra de nouveau ; ils le bousculèrent, le frappèrent — ainsi qu'en témoignent les traces nombreuses des coups qu'il a reçus.

Enfin, au bout de VINGT-CINQ minutes, et grâce à l'intervention d'un témoin, un agent arriva, sans se presser, et arrêta un des individus de la bande des hurleurs.

Conduit au poste, ce dernier déclara qu'il n'avait pas frappé Pioteix — ce qui était vrai. — Notre collaborateur a d'ailleurs refusé de porter plainte, et s'est borné à faire une déclaration pour qu'il soit bien constaté que pendant près d'une demi heure, une scène de désordre a pu avoir lieu sur la Grand'Place sans qu'aucun agent se soit montré.

Il a fallu — nous le répétons — qu'un témoin indigné — qui cependant n'est pas un socialiste — allât requérir un représentant de la force publique pour que le scandale prît fin.

Nous signalons ce fait à l'autorité compétente, et nous espérons qu'elle mettra bon ordre à l'état de choses anarchique qui semble vouloir se perpétuer chez ces ancêtres de la police lilloise.

UN BATEAU DUNKERQUOIS
PILLÉ A LA ROCHELLE

On nous écrit de Dunkerque :

Le vapeur *Stella*, du port de Dunkerque, étant allé vendre à La Rochelle le produit de sa pêche, la population maritime rochelaise, exaspérée de cette concurrence, s'est portée mercredi soir en masse vers le bateau, qui était amarré au quai, et l'a envahi, brisant tout à bord.

La police et la gendarmerie maritime puissantes à rétablir l'ordre ; le commissaire central, qui exhortait la foule au calme, a été frappé violemment, jeté à terre et piétiné. Douze arrestations ont été opérées.

Jeudi matin, les esprits étaient encore très surexcités ; trois cents pêcheurs au moins se sont rendus devant l'Hôtel-de-Ville pour réclamer leurs camarades arrêtés ; la gendarmerie a prêté main-forte à la police et les manifestants ont pu être refoulés.

Le maire de La Rochelle a eu une entrevue avec le président du syndicat des marins, qui lui a fait connaître que le mécontentement des pêcheurs provenait de ce que le poisson apporté au marché de la Rochelle par les croiseurs de Dunkerque était pêché par des Anglais.

Il a déclaré en outre que le *Stella* n'avait pas les engins de pêche réglementaires.

Le magistrat a répondu qu'il délégué qu'il ferait une enquête sur des faits incriminés.

Les Élections départementales

La 1re série. — Les renouvelables

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

En juillet prochain expirent, ainsi qu'on le sait, les pouvoirs des membres du conseil appartenant aux cantons de la 1re série, savoir :

MM.

POTIÉ, agriculteur à Haubourdin (Haubourdin).

MAX BRAME, propriétaire à Marquillies (La Bassée).

OVIGNEUR, avocat à Lille (Lille Centre).

SCRIVE, Emile, négociant à Lille (Lille Nord).

VANDAME, brasseur à Lille (Lille Ouest).

DEVERNAY, typographe (Lille Sud).

BONDUEL FL., à Lille (Quesnoy-sur-Deûle).

LEPERS, adjoint au maire de Roubaix, (Roubaix-Nord).

DESOBRY, adjoint au maire de Roubaix, (Roubaix-Ouest).

DRON, docteur en médecine, à Tourcoing (Tourcoing-Sud).

Arrondissement d'Avesnes

SANDRART, industriel à Sains (Avesnes-Sud).

E. ELIEZ, député (Berlaimont).

CARLIER-ROUSSEAU, maire de Villers-pol (Le Quesnoy-Ouest).

SCULFORT, industriel (Maubeuge).

MULAT, maître de verrerie à Fourmies (Trélon).

Arrondissement de Cambrai

BERNARD AUG., fabricant de sucre, maire d'Aubencheul-au-Bac (Cambrai-Ouest).

MORCRETTE-LEDIEU, député (Clary).

ALEX. DESMOUTIER, agriculteur à Vaucelles, maire de Crèvecœur (Marcoing).

Arrondissement de Douai

MOREL, maire de Lallaing (Douai-Nord).

EMILE DUBOIS, sénateur (Marchiennes).

DES ROTOURS, propriétaire et maire à Avelin (Orchies).

Arrondissement de Dunkerque

DURIEZ, fabricant de sucre (Bourbourg).

PETIT, Alfred, banquier, ancien président de la Chambre de commerce de Dunkerque (Dunkerque-Ouest).

A. OUTTERS, maire (Hondschoote).

Arrondissement d'Hazebrouck

J. PLICHON, député (Bailleul S.-O.)

DESCHODT, avocat, (Hazebrouck-Sud).

DUQUENNE, négociant (Merville).

ALPHONSE OUTTERS, ancien député, (Steenwoorde).

Arrondissement de Valenciennes

DERVAUX, industriel (Condé).

DELCAMBRE, brasseur (Denain).

E. DAVAINE, agriculteur (Saint-Amand R. G.)

DEFLINE, ingénieur (Valenciennes N.)

C. SIMON, maître de forges (Valenciennes S.)

D'autre part, auront lieu dans le Nord le 10 juin prochain des élections complémentaires au Conseil général, en remplacement de MM.

CHARLES ROGEZ (Lille, canton Nord-Est) ;

CH. SEYDOUX (Cambrai, canton du Cateau).

LE RÉVEIL DES CAMPAGNES

Le socialisme a fait des progrès incontestables dans les villes et les villages ; c'est ce que les élections législatives ont démontré d'une façon éclatante.

A Lille, dans ses communes suburbaines, dans ses cantons sud-est et ouest et dans le canton d'Haubourdin, les électeurs ruraux socialistes se sont affirmés au nombre de près de cinq mille.

Evidemment dans les villes comme Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Armentières, Valenciennes, c'est le prolétariat industriel qui vote, — prédominant sur le prolétariat agricole.

Mais c'est dans les cantons de Marchiennes, Arleux et Orchies, où le candidat socialiste obtient près de 4.000 voix : Lamney, Bouchain, Saint-Amand, Condé, La Bassée, Quesnoy-sur-Deûle, qui nous donnent approximativement 10 mille suffrages ; Avesnes, Trélon, Hazebrouck, Cysoing, Pont-à-Marcq et Seclin, dont les villages fournissent 6.500 suffrages socialistes, et les cantons ruraux de Cambrai, Clary, Solesmes, et Le Cateau, dans lesquels nous pouvons compter 11.500 voix socialistes ; c'est dans tous ces cantons où prédomine le prolétariat agricole.

Seulement, il est assez difficile d'établir la démarcation entre le prolétariat industriel et la démocratie agricole, dans le département du Nord où l'industrie s'étend jusque dans les campagnes et où, par conséquent, l'émigration des prolétaires ruraux vers les centres industriels s'accuse avec d'autant plus de force que les trains ouvriers permettent aux campagnards d'aller travailler dans les villes sans quitter définitivement leur village.

Néanmoins, nous ne croyons point trop nous avancer en affirmant que sur 85 mille suffrages groupés dans le Nord sur les dix-neuf candidats du Parti Ouvrier, il y en a trente-cinq mille des campagnes.

La région du Nord toute entière marche à l'idée collectiviste ; le Nord avec 85 mille voix, le Pas-de-Calais avec 10 mille, l'Aisne avec 20 mille et un élu, et les Ardennes avec 20 mille et deux élus.

Dans le Pas-de-Calais, on peut compter pour les campagnes de Guînes, Marquise, Lillers, Laventie et Norrent-Fontes et les communes suburbaines de Calais, plus de cinq mille suffrages ruraux.

Dans l'Aisne et dans les Ardennes, les électeurs ruraux qui ne votaient pas il y a plus de 25 mille pour le Collectivisme composent la grosse majorité des quarante mille socialistes représentés au Parlement par trois députés dont un, le citoyen Fournière, a été presque exclusivement élu par les agriculteurs.

La région du Nord compte désormais 135 mille partisans de la socialisation des grands moyens de production par l'expropriation pure et simple de la classe capitaliste et dans ce corps d'armée s'encadrent 65 mille travailleurs des campagnes.

Si on ajoute à ces suffrages, ceux obtenus par des socialistes tels que Defontaine, Basty et Lamendin, — votants parmi lesquels il se trouve des collectivistes en assez grand nombre, — soit près de 35 mille, nous aurons un parti socialiste de toutes les nuances dans la région du Nord avec environ 170 mille électeurs.

Certainement, s'il existe une région où l'union socialiste est faite depuis longtemps, où les querelles doctrinales ont eu le moins d'empire, où par conséquent l'accord le plus grand existe entre blanquistes, possibilistes, marxistes, socialistes indépendants, c'est-à-dire entre les socialistes qui veulent l'expropriation politique et économique de la bourgeoisie capitaliste et l'appropriation collective des moyens de production, c'est bien la région du Nord.

Aussi sommes-nous heureux d'enregistrer les victoires socialistes, qu'elles soient au profit des blanquistes à Saint-Quentin, des indépendants à Guise, des possibilistes à Sedan et à Mézières, et des socialistes modérés à Maubeuge, à Leus et à Béthune, ou au profit de notre groupement socialiste, dit le Parti ouvrier guesdiste.

La grande poussée socialiste qui se manifeste dans nos campagnes dénote l'excellence de notre attitude toute fraternelle envers les autres groupements socialistes, de l'action commune et de tous les instants toujours dirigée contre l'ennemi commun, de la discipline volontaire consentie par tous dans l'intérêt de la cause égalitaire qui est nôtre.

Nous continuerons et poursuivrons ainsi droit notre chemin, sans nous inquiéter des cris et des injures de nos adversaires de classe et en unissant tous nos efforts pour détruire les obstacles.

Cette levée des campagnes au Socialisme, c'est le gage assuré de la victoire prochaine de la République sociale.

H. GHESQUIÈRE.

LE FIACRE ÉLECTRIQUE

Après divers essais à Paris qui ont porté sur des automobiles dont elle a fait l'acquisition auprès des constructeurs les plus renommés, la Compagnie générale des petites voitures a définitivement renoncé à l'emploi de fiacres actionnés par des moteurs au pétrole. Elle leur reprochela trépidation intolérable qu'ils feraient supporter aux voyageurs et l'odeur infecte qu'ils répandent sur leur passage.

Pour elle, le seul fiacre de place réellement pratique à Paris est le fiacre électrique, qui ne répand aucune odeur, dont roulement est extrêmement doux et dont la conduite est beaucoup plus facile que celle de l'automobile au pétrole.

« — C'est à cette constatation, a-t-on dit au siège de la compagnie, qu'ont abouti nos expériences, et notre choix est maintenant fixé sur ce genre d'automobiles. Il réalise pour nous le « fiacre idéal. »

Une centaine de fiacres sont actuellement en construction, et ils seront livrés à la circulation dans deux mois. La compagnie construit elle-même les caisses des voitures dans ses propres ateliers, mais les moteurs électriques, qui sont d'un système très simple et très pratique lui sont fournis par des constructeurs spéciaux.

Les voitures seront de différentes sortes, de façon à satisfaire tous les goûts du public. Il y aura des voitures fermées et des voitures découvertes, des landaus et des voitures demi-fermées, dans le genre du cab anglais. Toutes seront à quatre places, et leur tarif sera celui des voitures à deux places. Elles parcourront douze à quatorze kilomètres à l'heure. Le prix de revient de la construction de chacune d'elles dépasse cinq mille francs.

La Compagnie générale produira elle-même l'électricité nécessaire au chargement des accumulateurs de ses fiacres. Elle va faire construire, dans la banlieue de Paris, dans des endroits aussi rapprochés que possible du mur d'enceinte, des usines où les voitures iront, chaque matin, charger leur provision d'électricité.

La quantité d'électricité emmagasinée dans les accumulateurs permettra au fiacre d'effectuer un parcours de soixante kilomètres avec un ou plusieurs voyageurs.

L'ÉLECTION DU CANTON SUD-EST

Nous avons signalé hier la note quelque peu méprisante pour les comités réactionnaires — dits libéraux — qui ont choisi M. Battez-Roger comme candidat à l'élection prochaine.

La *Dépêche* répond sur un ton aigre-doux qui ne laisse guère à M. Dubar d'espoir pour sa propre candidature.

Qu'on en juge :

L'*Echo du Nord*, commentant la note que nous avons publiée et qu'il n'a pas, d'ailleurs, insérée, ajoute que la réunion dans laquelle les comités républicains libéraux du canton Nord-Est qui offrent la candidature à M. Battet-Roger était assez restreinte et que le choix n'était rien moins que définitif.

On comprendra que nous ne discutons pas de l'importance qu'il plaît à telle ou telle personne d'attribuer à un comité ; mais ce que nous pouvons dire, c'est que nos amis ont coutume de faire sérieusement ce qu'ils font et que le choix fait par eux dans le canton Nord-Est est définitif.

Il ne reste plus à l'*Echo* que d'*acclamer* la candidature Battez-Roger, ou de trouver une victime destinée à porter dans cette élection le drapeau multicolore de la maison Dubar.

On demande une victime.

ROUBAIX

UNE AFFAIRE EMBROUILLÉE

On se souvient de la récente affaire, au cours de laquelle une femme du quartier du Pile fut arrêtée sous l'inculpation de faux témoignage, grâce aux objurgations de nos très réactionnaires confrères la *Croix* et le *Journal de Roubaix*.

Nous croyons savoir que tout n'est pas dit encore à ce sujet, et que la malheureuse qui, depuis trois semaines, attend d'être jugée, pourrait peut-être bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

Nous nous sommes livrés en effet à une minutieuse enquête qui a éclairci à nos yeux bien des obscurités.

Nous reviendrons sur cette affaire.

VOL D'UN PORTE-MONNAIE

Samedi matin, vers onze heures, Mme Deconinck parcourait le marché de la Grande Place.

Ayant fait quelques acquisitions, elle chercha son porte-monnaie pour les solder et s'aperçut qu'un audacieux filou, le lui avait subtilisé avec la somme de 80 fr. 45.

Plainte a été déposée au commissariat de police.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Emile Hertaler, âgé de 14 ans, apprêteur à la teinturerie Ernoult-Bayard frères, rue du Grand-Chemin, et demeurant 16, rue Roche, à la Makellerie, portait des cartons dans l'atelier lorsque soudain son pied glissa et le pauvre garçon tomba en se fracturant la cuisse gauche.

M. le docteur Picquet, qui lui a donné des soins, estime qu'un repos de deux mois sera nécessaire à la guérison.

CHUTE MALHEUREUSE

En passant rue de l'Ermitage, près de la rue Fontenoy, un employé de MM. Wallays et Nisse, nommé Delobelle, âgé de 12 ans 1/2, demeurant rue Turgot a glissé du pied droit ce qui lui a occasionné une foulure de ce membre.

Un passant prit l'enfant dans ses bras et le conduisit chez Mme Crombez, rue Nain, où le pauvre petit attendait une course.

Après avoir reçu les meilleurs soins, on le plaça dans une voiture qui le ramena à son domicile.

OUTRAGES ET REBELLION

Hier matin, vers 10 heures 1/2, la police a procédé à l'arrestation d'une nommée Marie Thienpont, demeurant rue Bernard, sous l'inculpation d'outrages aux agents et rebellion.

La délinquante a été conduite au poste du 3e arrondissement.

CYCLISTE RENVERSÉ

Hier matin, vers sept heures, un jeune homme, nommé C..., âgé de 15 ans, monté sur une bécane, a été renversé par une voiture, dans la rue du Vieil-Abreuvoir.

Relevé immédiatement, notre jeune pédard fut transporté à la pharmacie Dujardin, où il reçut les soins les plus empressés.

Il n'a eu heureusement que des contusions insignifiantes et a pu, après le pansement, remonter sur sa machine.

SYNDICAT DES MARCHANDS DE ROUBAIX ET ENVIRONS

La Chambre syndicale des marchands de journaux de Roubaix et environs se réunira mardi 7 juin 1898, à 4 heures du soir, chez M. Dujardin, Grande-Place, Roubaix.

Ordre du jour : Questions très importantes.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
du 5 juin 1898

Naissances

Hortense Ilegems, rue des Longues Haies, 83. — Marcel Van Houwart, rue Basse Masure. — Paul Lepevé, rue du Progrès, imp. Nabuchodonosor, 39. — Anatole Thuilier, rue des Trois Ponts, 39. — Ferdinand Coolieteux, rue de Mons, m. Ducroquet, 1. — Henri Roussel, rue Mamulstat, 38.

Décès

Joséphine Debeule, 1 an, rue de la Paix, 68. — Romain Zenger, 40 ans, marchand boucher, rue du Tilleul, 191.

Deux morts nés.

Clinique du Dr A. DELATTRE

ACCOUCHEUR DE LA MATERNITÉ ROUCICAUT

Maladies de grossesse, maladies des femmes et des enfants

CONSULTATIONS GRATUITES les mardi, jeudi et samedi, à 4 heures

87, rue de Tourcoing, ROUBAIX

LILLE

LES CONCERTS D'HIER

Le concert organisé par l'Association Amicale des Anciens élèves de l'Ecole primaire supérieure de Lille, qui a eu lieu à l'Hippodrome, à 5 heures, et celui donné au Palais Rameau, à 8 heures, en l'honneur de la Muse, ont eu lieu devant des salles archi-combles.

Le public a chaleureusement applaudi tous les artistes.

LE DÉPART DU 84e DE LIGNE

Le 84e de ligne, qui arrivait vendredi à Lille, a quitté notre ville hier matin, à cinq heures, par la porte de Canteleu, aux sons de la *Retraite in musique*, de notre compatriote Desrousseaux.

Le 84e a été acclamé par une foule nombreuse. Il arrivera à Dunkerque demain

DÉNONCIATION ODIEUSE

Nous avons à signaler un incident regrettable, causé par un de nos concitoyens à l'occasion du passage du 84e de ligne dans notre ville.

Deux soldats de ce régiment étaient logés, par billet de logement, chez un professeur de musique de la rue Mercier. Ce dernier avait déposé, sur une cheminée, dans une chambre voisine de celle qu'il avait donnée aux militaires, une liasse de 750 francs en billets de banque.

Or, samedi, ne trouvant pas cette somme sur la cheminée, le professeur accusa immédiatement les deux soldats de l'avoir soustraite et déposa une plainte contre eux.

Sans enquête, avant même d'avoir été interrogés, les deux militaires furent conduits à la prison militaire de la Citadelle et incarcérés sous l'inculpation de vol.

Mais, quelques heures plus tard, le professeur trouvait la liasse de billets dans un parapluie, à côté de la cheminée. La liasse était simplement tombée.

Il dut se rendre auprès du colonel du 84e, se confondre en excuses. Mais cela n'empêcha pas le colonel d'adjoner comme il convenait ce dénonciateur bizarre.

Les deux militaires furent mis en liberté dans la soirée. Mais, ne s'était-on pas trop pressé pour les incarcérer ?

Pauvres pioupious !

CONSULTATIONS MÉDICALES GRATUITES

Des consultations spéciales sont données gratuitement aux malades indigents aux jours, heures et lieux indiqués ci-après :

Maladies des yeux. — Les mercredis et vendredi à 11 heures, rue des Fossés, 22 ; les lundi, mercredi et vendredi, à 10 h. rue Gantois, 40 bis, par M. le docteur Baudry, professeur à la Faculté de médecine.

Maladies des femmes. — Les mardi et samedi, à 11 heures, rue Gantois, 40 bis, par M. le docteur Defaux.

Maladies cutanées et syphilitiques. — Les mercredi et samedi, à 10 heures et demie, rue Gantois, 40 bis, par M. le docteur Dhaine.

Malades de l'estomac et de la nutrition. — Les mardi et vendredi, à 8 h. 1/2, rue Gantois, 40 bis, par M. le docteur Chrétien.

CONCOURS BOUCHER-DE-PERTHES

Le Maire de la ville de Lille a l'honneur de rappeler aux intéressés que, suivant les dispositions du testament de M. Boucher de Perthes, en date du 25 mai 1861, il est délivré annuellement des primes d'une valeur totale de 500 francs et des médailles, aux ouvrières qui se sont le plus distinguées par leur travail et leur conduite.

La limite d'âge est fixée à quarante ans, c'est-à-dire que les ouvrières âgées de plus de quarante ans ne peuvent être admises au concours.

Primes municipales. — A l'occasion de ce concours Boucher-de-Perthes, l'administration municipale informe les intéressés que les primes que le Conseil municipal accorde, ont surtout pour but d'encourager les ouvrières, ménagères et employées, âgées de moins de 50 ans, à se maintenir également dans la bonne conduite et à se dévouer au sort de leurs semblables, c'est-à-dire au bien d'autrui.

Les personnes qui se croiraient fondées à concourir sont invitées à adresser, avant le 20 juin, leurs demandes à la mairie, bureau de l'assistance publique.

GRANDS CONCERTS

L'association symphonique des Concerts d'été (directeur P. Brômet) donnera au Jardin Vauban ou au Palais-Rameau, selon le temps, le lundi 6 juin, à 8 heures et demie du soir, son premier concert gratuit.

En voici le programme :

1° Marche des Petits Pierrots, A. Bosc.
2. Ouverture du Caïd, A. Thomas.
3. Le Retour des Moissonneurs, Gregh.
4. Ki-ri-ki, polka, Herpin.
5. La fille du tambour major, fantaisie, Offenbach.

Deuxième partie. — 1. Fifres et tambours, G. Goublin.
2. Les cancans du jour, valse, Trave.
3. Don César de Bazan, entr'acte, Massenet.
4. La Grande Duchesse, fantaisie, Offenbach.
5. Serpentibus, galop, Huberti.

Mardi 7 juin, concert au Palais-Rameau, avec le concours de M. et Mme Bast, comiques excentriques.

Prix d'entrée : Un franc.

Pour combattre l'anémie avec succès et rapidement, prendre régulièrement tous les jours, avant les repas, un verre de l'excellent **Vin de**

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du **vieux Vin de Banyuls** et le meilleur **Quinquina** et chaleureusement recommandé par le corps médical tout entier.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

AU BON MARCHÉ

Par suite d'achats considérables, la *pharmacie Leflon* délivre la presque totalité des médicaments avec une différence de plus de 100 0/0 (cent pour cent) meilleur marché que n'importe quelle pharmacie.

NOTA. — Nous engageons vivement tous nos lecteurs à se rendre compte par eux-mêmes que nulle part on ne vend à des prix aussi exceptionnels qu'à la pharmacie.

L. LEFLON, 163, Grande-Rue Roubaix

LE NORD

FOURNES. — Concert. — Un grand concert sera donné dans cette commune, le dimanche 19 juin, au bénéfice de la Société de secours mutuels « la Prévoyance ». Le Club des Vingt et l'Union chorale des Orphéonistes ont promis leur concours. La grande renommée artistique des deux sociétés lilloise assures à cette fête un grand et légitime succès. Il y aura foule pour applaudir les brillants artistes toujours si empressés à prêter leur concours aux œuvres de bienfaisance ou de philanthropie.

ARMENTIÈRES. — Mouvement de la population. — Il a été enregistré dans le courant du mois de mai à Armentières, 95 naissances (47 garçons et 48 filles : 86 légitimes et 9 illégitimes). Il y a eu 85 mariages, 5 morts-nés et 86 décès, dont 44 décès d'aliénés.

Les principales causes de décès sont la phtisie, 14 ; la pneumonie, 10 ; la bronchite chronique, 7 ; les maladies du cœur, 7 ; la sénilité, 7 ; la paralysie générale, 6 ; la diarrhée infantile, 5 ; la rougeole, 5.

Il y a eu un suicide par pendaison et une mort accidentelle.

ARMENTIÈRES. — Parti ouvrier. — Lundi 6 juin, à 6 h. 1/2 du soir, réunion générale de la section.

Ordre du jour : Situation financière. — Compte rendu du mandat de la commission électorale. — Election partielle du comité exécutif.

La présence de tous les membres est indispensable. Les cartes seront contrôlées à l'entrée de la réunion.

Avant cette réunion aura lieu celle de la commission des fêtes du 1er Mai.

VALENCIENNES

Une scène scandaleuse au Palais de Justice. — Ildephonse Picque, tisseur à St-Amand, ayant demandé l'assistance judiciaire pour intenter une action en divorce contre sa femme, tous deux étaient appelés en conciliation, au Palais de Justice, vendredi.

Cette formalité eut pour conséquence des faits que la loi n'a pas prévus. En sortant du bureau d'assistance, Picque se jeta sur sa femme, lui laboura le côté droit de la figure avec les ongles et la mordit assez cruellement au cou.

Au cours de la bagarre, plusieurs carreaux furent brisés à la porte qui donne accès dans la salle des pas perdus du tribunal.

La femme déposa une plainte aussitôt et les agents, prévenus, arrêtèrent le mari irascible dans un estaminet voisin.

CONDÉ-MACOU. — Accident. — A la fosse Chabaud-Latour, Florimond Mars, 33 ans, demeurant à Hergnies, a été atteint à l'épaule gauche par une gaillette pesant dix kilos, qui s'était détachée d'une veine à laquelle il travaillait. Il s'en est suivi une fracture de la clavicule. La blessure nécessitera un repos de quelques semaines.

DOUAI

Recensement de chevaux. — Le recensement des chevaux susceptibles d'être réquisitionnés pour le service de l'armée se fera sur l'Esplanade les 7 et 8 juin, à partir de 7 heures du matin et de une heure de l'après-midi.

Ecole d'artillerie. — Un journal de Douai publie le vœu suivant :

« La population douaisienne émet le vœu de voir se continuer à 5 heures les concerts de la musique d'artillerie, lesquels n'ont jamais lieu à 8 heures avant le mois d'août et elle espère obtenir satisfaction. »

Ce vœu n'émane certainement pas de la population ouvrière douaisienne qui, au contraire, assiste avec plaisir et en grand nombre aux concerts du soir de la Musique de l'Ecole d'artillerie ; et elle espère que M. le général ne voudra pas la priver de ce petit déclasement en donnant suite aux vœux cités plus haut.

Adjudication de travaux. — Jeudi 8 juin 1898, à l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication des travaux d'amélioration de l'école de natation, des constructions accessoires et annexes de l'école.

Estimation de la dépense, 3,028 fr. 67 ; somme à valoir, 217 fr. 33 ; cautionnement, 100 francs.

Accident. — M. Desmons Narcisse, 32 ans, mineur, père de trois enfants, demeurant à l'Escarpelle, travaillait dans une taille de la fosse n° 4 lorsqu'un bloc de charbon se détacha de la voute et vint le blesser grièvement à la jambe droite.

M. le docteur Dransart a donné des soins au blessé.

LA BRIQUETTE. — Fête du 5 juin. — A l'occasion de la fête annuelle, qui aura lieu le dimanche 19 juin, un grand concert sera donné à 5 heures, par la musique d'Aulnoy, les chorales de Famars et de la Briquette.

Le lundi, jeu de balle pour les jeunes gens de la Briquette. 30 francs de prix.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Parti ouvrier. — Le groupe d'union socialiste Béthunois se réunira à son local habituel, le lundi 6 juin à 8 heures précises.

Ordre du jour : 1. Réception des nouveaux membres ; 2 Elections cantonales ; 3. Lecture des séances du comité fédéral ; 4. Commission à nommer pour statuer sur l'exclusion d'un membre du groupe.

Vu l'importance de cette réunion, tous les membres sont priés d'y assister.

La carte sera exigée à l'entrée.

LENS. — Conseil Municipal. — Le Conseil municipal de cette ville se réunira le jeudi 9 courant à 7 heures et demie du soir sous la présidence de M. Courtin, maire. Les questions suivantes figurent à l'ordre du jour :

1° Rapport de la Commission des Finances sur les comptes de l'exercice 1897 et vote des budgets. 2° Fournitures classiques. — Mise en adjudication. — 3° Projet d'adjudication des travaux de construction de nouveaux préaux aux écoles communales.

Jambe cassée. — Samedi vers neuf heures du soir, en remontant une rondelle de bière des caves de la brasserie Troy-Glorian, l'ouvrier Louis Caulier, âgé de 44 ans, glissant sur une marche, tomba et fut relevé ayant la jambe gauche brisée.

Le blessé reçut les soins de M. le docteur Brunel.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Parti Ouvrier. - Section Lilloise

Comité de la banlieue d'Esquermes. — Réunion extraordinaire le jeudi 9 juin, à 9 heures du soir, chez Moyart.

Ordre du jour : Elections cantonales. — Tombola au profit d'un membre du comité.

NOTA. — Tous les membres faisant partie de la commission de la tombola sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Comité du Vieux-Lille. — Réunion du Comité, mercredi 8 juin, à 8 h. 1/2 précises du soir, au local, cabaret des Quatre-Coins, rue St-André, 131.

Ordre du jour : Admission des nouveaux adhérents. — Lecture du procès-verbal. — Organisation de conférences. — Questions diverses très importantes.

La présence de tous les camarades est indispensable.

SYNDICATS

Syndicats ouvriers. — Réunion mensuelle, lundi 6 juin, au local habituel.

Ordre du jour : Mesures à prendre pour la fête de la corporation.

Chambre syndicale des ouvriers charpentiers-menuisiers de Lille et environs. — Assemblée extraordinaire le lundi 6 juin, au siège du syndicat, à 6 h. 1/2 précises du soir, rue de la Vieille-Comédie, 25.

Ordre du jour : Tous les membres sont priés de vouloir bien apporter la situation de leurs ateliers. La commission se tiendra à leur disposition une demi-heure avant la réunion. — Réception de nouveaux membres.

Chambre syndicale de l'industrie textile de Lille. — Assemblée extraordinaire jeudi 9 juin, à 8 heures précises du soir, au siège, Maison du Peuple, rue de Béthune, 86.

AVIS DIVERS

Sociétés lilloises de gymnastique. — Les sociétés lilloises de gymnastique sont convoquées d'urgence pour le jeudi 9 juin, à 8 h. 1/2 du soir, chez Auber, 289, rue de Paris. Cette réunion étant des plus importantes, les présidents, vice-présidents et monitteurs-chefs sont priés d'y assister ou de s'y faire représenter par leurs délégués.

Théâtres Fêtes & Concerts

Grand Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

La représentation de MADAME SANS-GÊNE, que doit venir donner à Lille Mme Gabrielle Berny, dont on n'a pas oublié l'immense succès dans ce rôle si amusant et si complexe, est définitivement fixée au mardi 7 juin prochain.

Le superbe matériel est complètement refait et c'est un luxe inouï de de costumes et une reconstitution de meubles et d'accessoires des plus intéressantes.

Rappelons à nos concitoyens que tout le monde sans exception peut voir cette pièce si parfaitement interprétée et si luxueusement montée.

ÉTAT-CIVIL DE LILLE
du 5 juin 1898

Naissances

Haussoy Malvina, rue de Seclin, 47. — Duvivier Eva, rue des Rogations, 26. — Ghesquière François, rue de Lannoy, 16. — Wittonck Arthur, rue Gosselin, 29. — Pigot Julien, cour Malines. — Dufresne Germaine, rue Pierre Legrand, 228 bis. — Alexandre Robert, rue Jeanne d'Arc, 86. — Vautier Emile, rue Lenthy, 15. — Dubayon Robert, rue de Roubaix, 12.

Décès

Alexandre Sucienne, 11 mois, rue du Croquet, 15. — Fruchart Elise, 2 ans 7 mois, quai Vauban, 45. — Willems Maurice, 8 mois, rue Jemmapes, 12. — Chaudat Laurence, 2 jours, rue Gambetta, 190. — Quiévreux Jeanne, 7 ans 9 mois, rue Bavay, 7. — Wauquier Alphonse, 16 mois, rue de Fives, 56. — Vlaminck Emile, 67 ans, époux Devreize, rue d'Eylau, 23. — Cavelier Berthe, 73 ans 5 mois, veuf Dellys, rue St-Sauveur, 59. — Martin Edouard, 3 jours, rue d'Amiens, 7. — Mollet Edouard, 1 mois, rue de la Vignette, 27. — Théry Georges, 2 jours, boulevard Montebello, 48.

Publications de Mariages

Fourmais Ernest, perruquier, rue des Etaques, 21, et Batiel Aimée, blanchisseuse, cour l'Apôtre, 4. — Laurent Fernand, ajusteur, cour St-Louis, et Dubuisson Marguerite, rue Buffon, 35. — Clarisse Alphonse, chiffonnier, rue des Guillaumettes, 31, et Brunswick Marie, assemblieuse, chemin des Huîtres, 9.

Alfred Bon, peintre-décorateur, impasse Comvain, 2 et Clémentine Neirynckx, couturière, rue Charles 19. — Engrand Pantigny, employé à Lisbon et Virginie Testu, journalière, rue de la Clef, 13. — Jean Sieron, bricquetier, cité Bombeke, 13 et Léonie Vermeeren, ménagère, cité Bombeke, 13.

Duthoit Jean-Baptiste, fileur, rue des Etaques, 60 et Ployart Gabrielle, bambrocheuse, rue d'Iéna, 181. — Maertens Auguste, tailleur, place aux Bleuets, 8 et Roger Isabelle, tailleuse, rue du Long-Pot, cour Faches, 45. — Gressoney Evrard, rue de Bailleul, 9 et Dubarcq Zulma, couturière, rue de Bailleul, 45.

Achille Deves, charcutier, place de la Gare, 6, et Emma Vrambout, demoiselle de magasin, place de la Gare, 6. — Henri Daron, mécanicien, rue du Faubourg-de-Valenciennes, 22, et Marie Ourdouiller, ménagère, rue du Faubourg de Valenciennes, 22. — Louis Parent, contre-maître de maçonneries, à Cysoing, et Mélanie Poulain, sans profession, rue Basse, 4. — Henri Lemahieu, cabaretier, rue du Bois-Saint-Sauveur, 46, et Marie Bernaert, ménagère, rue du Bois-Saint-Sauveur, 46.

Paulus Paul, teinturier, rue St-André, 97 et Laloi Philomène, bobineuse, rue Ste-Catherine, 40. — Salembier Louis, sans profession, à Mons-en-Barœul, et Delobel Léontine, rue Pierre-Legrand, 47. — Gérard Alphonse journalier, à Marquette, et Florin Berthe, tricoteuse, rue des Buisses, 5. — Houdart Armand, pâtissier, à Tourcoing et Nacsens Pauline, remailleuse.

Dorchy Paul, boucher, rue Nationale, 173. — Thoet Flore, sans profession, à Tourcoing. — Becuwe Léopold, employé au chemin de fer, rue Ernest Meyer, 13. — Carpentier Marie, ouvrière en tulle, à Calais. — Leroy Louis employé de commerce, à Lezennes, et Dussart Elise, sans profession, rue Meurein, 15. — Vanderdonck Jean-Baptiste, garçon boulanger, à Roubaix, et Dubreu Marie, journalière, à Morbecque.

Debruy Paul, négociant, rue Esquermoise, 53, et Arnoult Emilie, sans profession, à Paris. — Buffet Germain, chauffeur à Orchies, et Desprets Malvina, couturière, id. — Lernould Eugène, négociant à Vichy, et Dierckxsens Octavie, sans profession à Armentières. — Gollin Fernand, ingénieur dessinateur, rue Nicolas Leblanc, 1 bis, et Duconseil Octavie, sans profession à Vitry-en-Artois. — Flinois Camille, peintre en bâtiments, à Avelin, et Deconinck Marie, domestique, à Materen.

Toendelle Arthur, dessinateur, rue du Bas-Jardin, 21 et Bochet Marthe, modiste, rue Montesquieu, 3. — Hauchtraete Gustave, cordonnier, rue Saint-Amé, 24 et Erard Cecile, assemblieuse, rue Saint-Amé, 24. — Liets Arthur, coiffeur, rue Malhouse, 46 et Gaillet Philomène, ménagère, rue de Malhouse, 46. — Van Belle Emile, tisserand, rue Pierre d'Ondegherts, 19 et Philomène, dévideuse, rue Courmont, 41.

Nestor Quoirez, ingénieur à Bully et Henriette Degrand, sans profession, rue des Jardins-Coulier. — Arthur Baes